

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'Alimentation, de  
l'Agriculture et de la Pêche

---

## **ARRETE portant nomination au conseil d'orientation et de formation de la spécialité gestion de la santé et de la qualité en productions avicoles et cunicoles**

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,

Vu le Code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-55 ;

Vu l'arrêté du 16 octobre 1996 relatif aux formations conduisant aux diplômes nationaux de spécialisation vétérinaire ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de la formation de la spécialité concernée,

### **ARRÊTE :**

**Art. 1er** – Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation de la spécialité gestion de la santé et de la qualité en productions avicoles et cunicoles :

#### 1° en qualité d'enseignants-chercheurs :

M. MALHER (Xavier) ;  
M. ARNE (Pascal) ;  
M. GUERIN (Jean-Luc) ;  
M. ZENNER (Lionel) ;  
M. MARLIER (Didier) ;

#### 2° en qualité de personnalités qualifiées :

M. ROBERTON (Jacques) ;  
M. BERTIN (Joël) ;  
M. ETERRADOSSI (Nicolas) ;  
M. FERRE (Jean-Yves) ;  
Mme RIVIERE (Anne-Sophie),

**Art. 2** – Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 16 octobre 1996 susvisé, les intéressés sont nommés pour un mandat de quatre ans.

**Art. 3.** – La Directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, **23 JUIN 2010**

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,  
Pour le ministre et par délégation,  
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

  
Marion ZALAY

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Alimentation, de  
l'Agriculture et de la Pêche

## **ARRETE** portant nomination au conseil d'orientation et de formation de la spécialité santé publique vétérinaire

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,

Vu le Code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-55 ;

Vu l'arrêté du 16 octobre 1996 relatif aux formations conduisant aux diplômes nationaux de spécialisation vétérinaire ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de la formation de la spécialité concernée,

### **ARRÊTE :**

**Art. 1er** – Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation de la spécialité santé publique vétérinaire :

1° en qualité d'enseignants-chercheurs :

M. BENET (Jean-Jacques) ;  
M. BERNY (Philippe) ;  
M. BRUGERE (Hubert) ;  
M. LACHERETZ (Antoine) ;  
Mme MAGRAS (Catherine) ;  
Mme RUVOEN (Nathalie).

2° en qualité de personnalités qualifiées :

Mme BASTIEN-CERET (Jacqueline) ;  
M. DAVOUST (Bernard) ;  
M. LERAT (Christophe) ;  
M. FAUGERE (Olivier) ;  
M. GREGORI (Thierry) ;  
Mme TOURATIER (Anne).

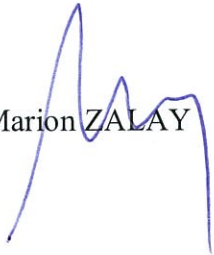
**Art. 2** – Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 16 octobre 1996 susvisé, les intéressés sont nommés pour un mandat de quatre ans.

**Art. 3.** – La Directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, **23 JUIN 2010**

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,  
Pour le ministre et par délégation,  
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

Marion ZALAY



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Alimentation, de  
l'Agriculture et de la Pêche

## **ARRETE portant nomination au conseil d'orientation et de formation de la spécialité sciences de l'animal de laboratoire**

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,

Vu le Code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-55 ;

Vu l'arrêté du 16 octobre 1996 relatif aux formations conduisant aux diplômes nationaux de spécialisation vétérinaire ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de la formation de la spécialité concernée,

### **ARRÊTE :**

**Art. 1er** – Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation de la spécialité science de l'animal de laboratoire :

1° en qualité d'enseignants-chercheurs :

M. ROGER (Thierry) ;  
Mme COMBRISSON (Hélène) ;  
M. DESFONTIS (Jean-Claude) ;  
Mme GREZEL (Delphine) ;  
Mme KOLF-CLAUW (Martine) ;  
Mme BOURGES-ABELLA (Nathalie).

2° en qualité de personnalités qualifiées :

Mme DEGRYSE (Anne-Dominique) ;  
M. HARDY (Patrick) ;  
M. JOUBERT (Christophe) ;  
M. BUGNON (Philippe) ;  
M. DECELLE (Therry) ;  
M. LAMBRIGTS (Denis).

**Art. 2** – Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 16 octobre 1996 susvisé, les intéressés sont nommés pour un mandat de quatre ans.

**Art. 3.** – La Directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, **23 JUIN 2010**

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,  
Pour le ministre et par délégation,  
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

Marion ZALAY

